

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 658 07/06/1947

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
7 juin 1947

Numéro JO  
n° 6 du 30/06/1947

Date du numéro  
30 juin 1947

### TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Idriss Mohamed es engagé en qualité d'intirmier auxiliaire, 6e échelon, à salaire journalier, pour compter du 1er février 1947 et affecté à l'hôpital colonial. L'intéressé est admis à salaire mensuel pour compter du 1er juin 1947.